

THE
MED
FUND



Rapport annuel 2025



Sommaire

> Page 07

De l'ambition à l'action

> Page 08

La célébration du 10^{ème} anniversaire

> Page 10

La stratégie du MedFund pour 2030

> Page 13

La carte AMP bénéficiaires

> Page 15

Nos financements en action

Cogestion et gouvernance partagée de la mer

Économie bleue : tourisme durable et activités de pêche

Identification et atténuation des risques
environnementaux et sociaux

Inclusion : soutien au rôle des femmes dans les AMP

Science : suivi des espèces et des habitats

> Page 18

**The MedFund est soutenu par une alliance
de bailleurs publics et privés**

> Page 19

Evènements 2025

> Page 20

Finances durables

> Page 21

Éléments financiers

> Page 24

**Nos instances de gouvernance
et de contrôle**

> Page 25

Remerciements

Une alliance stratégique au bénéfice de la Méditerranée.



La Méditerranée n'a plus besoin de déclarations d'intention : sa protection appelle une action politique forte, coordonnée et à la hauteur des pressions qui la fragilisent.

Face à ces pressions qui menacent cet écosystème exceptionnel, la science nous offre une certitude : les Aires Marines Protégées constituent notre meilleure ligne de défense pour préserver la biodiversité, atténuer les effets du changement climatique et garantir l'avenir des communautés côtières.

Or, une ligne sur une carte ne suffit pas à protéger la Méditerranée. Ces bénéfices ne deviennent réels que si ces espaces protégés bénéficient d'une véritable efficacité opérationnelle. Cela exige un financement pérenne et structurel. C'est la mission que s'est fixée The MedFund, créé à l'initiative de la Principauté de Monaco, de la France et de la Tunisie.

20 AMP financées dans 8 pays à l'horizon 2025 : telle était l'ambition de la première stratégie du MedFund établie en 2020. Cet objectif a été atteint grâce à une approche partenariale unique. Cette réussite est avant tout collective car elle repose sur l'engagement des gestionnaires d'AMP, des scientifiques, de la société civile, des partenaires techniques et institutionnels, ainsi que des donateurs, dont la mobilisation permet aujourd'hui de renforcer concrètement la protection de la Méditerranée.

Alors que les pays méditerranéens se sont engagés, dans le cadre mondial de la biodiversité, à protéger au moins 30% des espaces marins et côtiers d'ici 2030, le cap est désormais fixé sur cette échéance. Notre ambition est d'accélérer l'action, de renforcer la mobilisation des ressources et de sécuriser durablement l'avenir des écosystèmes marins et côtiers méditerranéens.

Isabelle Berro-Amadeï
Présidente du MedFund
Conseillère de Gouvernement –
Ministre des Relations extérieures et
de la Coopération de la Principauté de Monaco

Financer l'efficacité, mesurer les résultats.



Si la richesse économique de la Méditerranée est indéniable, mobiliser des capitaux à la hauteur des enjeux de sa préservation reste un défi majeur.

Notre conviction est claire : nous devons prouver qu'investir dans une Aire Marine Protégée génère un véritable retour sur investissement, tant écologique que socio-économique.

Pour répondre à ce défi, The MedFund a développé des indicateurs de performance rigoureux. Ce pilotage de l'efficacité opérationnelle est essentiel : il garantit une redevabilité totale envers nos bailleurs et permet aux autorités nationales de s'appuyer sur des preuves tangibles. Si plusieurs études scientifiques en attestent, la preuve par l'exemple concret est un levier puissant de plaidoyer en faveur de la création de nouveaux espaces de protection.

Ainsi, dans l'aire marine protégée de Gökova en Turquie que The MedFund soutient depuis 2020, nous avons enregistré 3 fois plus de patrouilles en mer menées par les écogardes, 4 fois moins de pêche illégale, une augmentation de 83 % de biomasse de poisson dans les zones de protection renforcée, des pêcheurs qui capturent 2 fois plus de poissons en dehors de ces zones et qui ont vu leurs revenus tripler.

Ces résultats probants valident notre modèle.

Puissent-ils encourager de nouveaux partenaires à rejoindre notre alliance. Car face aux pressions grandissantes, il faut aller plus loin, plus vite. Étendre la protection, renforcer la gestion, mobiliser tous les acteurs. L'avenir de notre patrimoine commun se finance aujourd'hui.

Romain Renoux
Directeur exécutif du MedFund



Kerkennah, Tunisie



Kurijat, Tunisie



Gokova, Turquie



Karaburun, Albanie



La Galite, Tunisie



Sporades-Alonissos, Grèce



Kneiss, Tunisie



La Galite, Tunisie



La Galite, Tunisie



La Galite, Tunisie



La Galite, Tunisie

De l'ambition à l'action

22 Aires Marines Protégées (AMP)

+de 9 700 km² financés dont près de 800 km² de protection forte

+de 7,3 millions d'euros engagés

8 pays bénéficiaires

15 accords de cogestion signés impliquant autorités nationales et ONG locales

9 appels à manifestation d'intérêt

17 plans de gestion intégrant les enjeux du changement climatique

Suivi scientifique de l'état de santé de **32 cibles** de conservations (habitats et espèces emblématiques)

Communautés locales
+de 68 000 personnes bénéficiant des retombées socio-économiques de l'AMP

40% de femmes dans les équipes des AMP



S.A.S le prince Albert II de Monaco avec le conseil d'administration du MedFund



François Sarano et Emna Halimi

La célébration du 10^{ème} anniversaire

Le 10 juin 2025, lors de la troisième conférence des Nations unies sur les océans (UNOC 3) à Nice, The MedFund a célébré, en présence de Son Altesse Sérénissime le prince Albert II de Monaco, une décennie d'impact dans le renforcement de la conservation marine dans tout le bassin méditerranéen.



Mme Pompili, vice-présidente et Mme Berro-Amadeï, présidente du MedFund

L'événement a mis en lumière le fait que, depuis sa création en 2015 en tant que fonds fiduciaire environnemental innovant, The MedFund a soutenu la gestion efficace de 22 aires marines protégées (AMP) dans 8 pays, préservant ainsi plus de 9 700 km² d'environnements marins et côtiers, dont 800 km² d'aires hautement protégées, ce qui représente plus de la moitié de toutes les zones hautement protégées en Méditerranée. Cette contribution concrète à la conservation de la biodiversité et à la résilience climatique est une réussite tangible. Cette initiative a permis de mobiliser plus de 7,3 millions d'euros auprès d'une quinzaine de donateurs, pour conclure des accords de gestion à long terme qui permettent aux autorités nationales et à la société civile de mettre en œuvre des projets générant des avantages socio-économiques pour plus de 68 000 personnes. **Lors de la célébration, le prince Albert II de Monaco a annoncé un nouveau financement de 1,5 million d'euros pour soutenir et étendre l'action du fonds, dans le cadre d'un plan stratégique visant à soutenir 40 aires marines protégées d'ici 2030, avec un financement de 35 millions d'euros.**

Alors que la Méditerranée reste l'un des écosystèmes marins les plus riches — mais aussi les plus menacés — au monde, The MedFund apparaît comme **un levier concret pour répondre aux défis de préservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique.**

Faire de la finance durable un pilier de la conservation marine dans tout le bassin méditerranéen.





35 millions d'euros investis pour pérenniser 40 Aires Marines Protégées d'ici 2030.



La stratégie du MedFund pour 2030

La vision du MedFund pour 2030 est fondée sur un objectif simple, mais transformateur : faire de la finance durable un pilier de la conservation marine dans tout le bassin méditerranéen.

Pour atteindre cet objectif, l'organisation s'appuie sur sa mission principale qui consiste à lutter contre le sous-financement chronique des aires marines protégées (AMP) dans la région méditerranéenne. Elle travaille ainsi à augmenter considérablement son capital, en visant une capitalisation de 35 millions d'euros. Cette somme permettra de financer de manière stable et sur le long terme un portefeuille élargi de 40 AMP d'ici 2030. Cette stratégie vise à renforcer le soutien aux AMP existantes afin d'assurer leur efficacité à long terme, tout en étendant l'appui financier et technique à de nouvelles zones, notamment des zones de protection forte. Parallèlement, The MedFund développe des partenariats à long terme avec des acteurs gouvernementaux, philanthropiques et privés.



En mobilisant des sources de financement diverses et en renforçant les investissements dans la gestion des AMP, The MedFund aligne ses activités sur les engagements régionaux et mondiaux, notamment l'objectif des pays méditerranéens de protéger **30 % des zones marines et côtières d'ici 2030**, ainsi que les objectifs plus larges en matière de biodiversité et de climat des Objectifs de développement durable de l'ONU.

Coup de projecteur sur la stratégie de durabilité : The MedFund offre un cadre unique de collaboration sur 15 ans aux pays partenaires

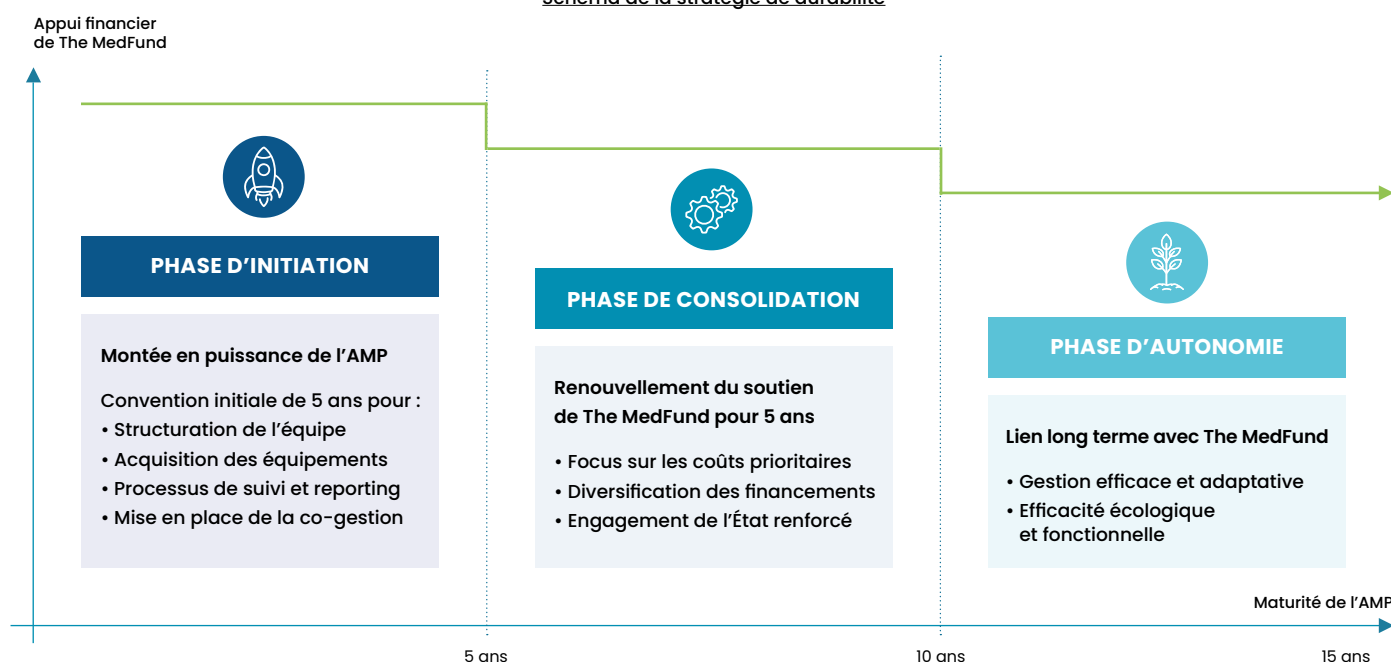
L'appui du MedFund aux AMP de Méditerranée se fait dans le cadre de sa stratégie de durabilité dont l'objectif est d'offrir un cadre de collaboration et de soutien sur une période de 15 ans. Ainsi, le soutien du MedFund s'articule en trois phases successives :

- 1. Phase d'initiation sur 5 ans** permettant la structuration de l'équipe, la mise en place de la cogestion et des suivis scientifiques, l'acquisition de petits équipements ;
- 2. Phase de consolidation sur 5 ans** focalisée sur les coûts prioritaires et l'accompagnement à la diversification des sources de revenus ;
- 3. Phase d'autonomie sur 5 ans** permettant un accompagnement pérenne à l'efficacité de la gestion.

Entre chaque phase, l'amélioration de la gestion de l'AMP bénéficiaire est évaluée sur site.



Schéma de la stratégie de durabilité



Au fur et à mesure que **les AMPs gagnent en autonomie, en maturité et en engagement** de la part des gouvernements bénéficiaires, **le soutien financier et technique du MedFund diminue progressivement.**

The MedFund renouvelle son soutien à 3 AMP en Tunisie

En Tunisie, trois aires marines protégées — La Galite, les îles Kneiss et les îles Kuriat — ont mené à bien la phase d'initiation des investissements. Le soutien technique et financier apporté au cours des cinq dernières années a permis le développement d'une gestion concertée associant les autorités nationales et les ONG locales.

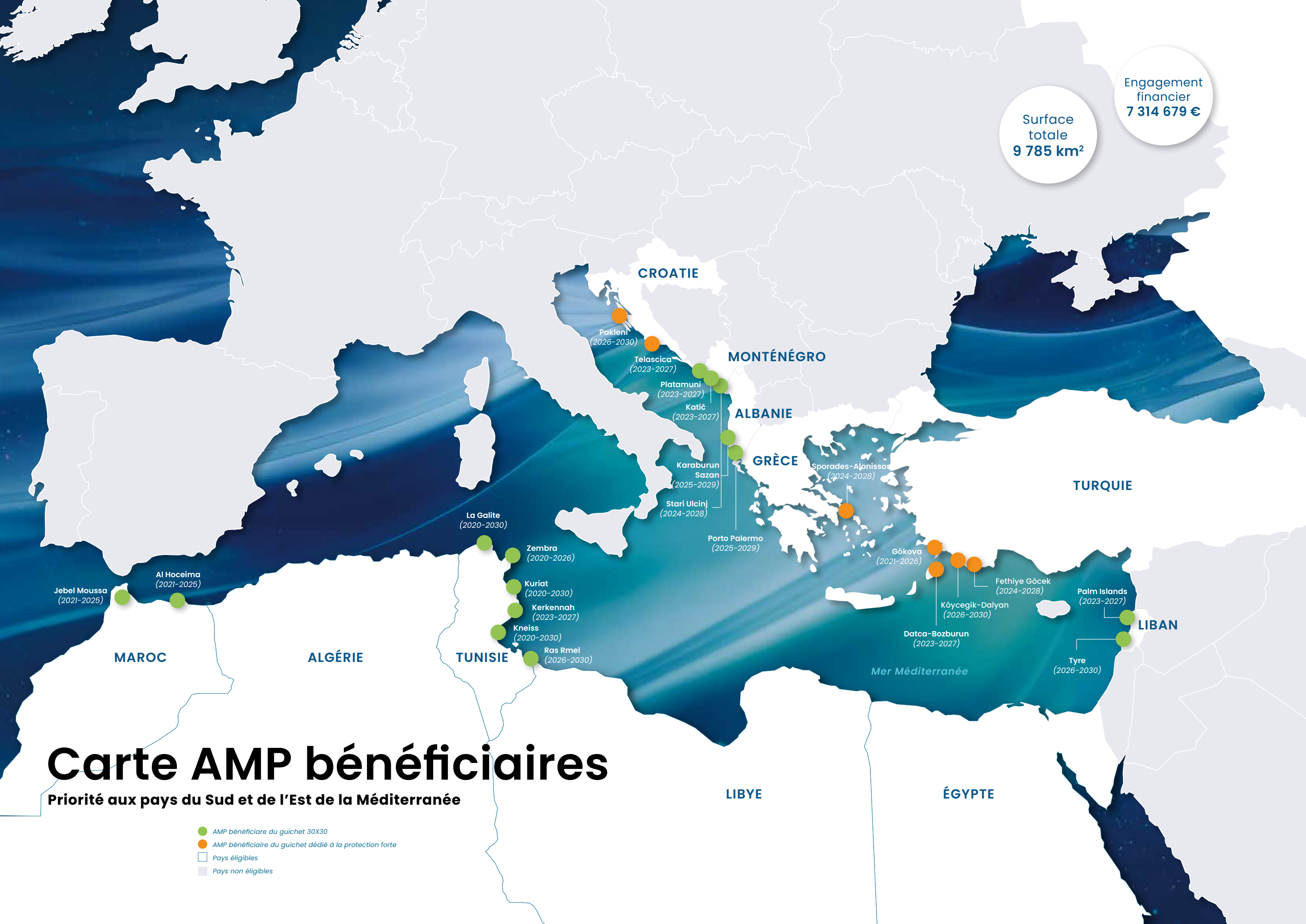
Les principales réalisations comprennent :

- La mise en place d'équipes de gestion dédiées pour chaque site.
- La création de comités de gestion multi-acteurs.
- Le renforcement du suivi scientifique des cibles de conservation.

Les équipes de gestion ont régulièrement participé à des formations sur la gestion des sites, le suivi et le financement durable. Les évaluations menées sur la période 2020-2025 indiquent des améliorations notables en matière de gouvernance, de surveillance et de suivi scientifique. Des tendances positives dans les pêcheries locales et l'engagement des communautés soulignent également les progrès réalisés dans le cadre de ces dispositifs de gestion concertée.



Visionnez
le témoignage de
l'AMP Ras Rmel
en Tunisie



Nos financements en action

The MedFund soutient actuellement les coûts récurrents de gestion de 22 Aires Marines Protégées (AMP) en Tunisie, au Maroc, en Albanie, en Croatie, au Monténégro, en Grèce, en Türkiye et au Liban. Dix-neuf (19) accords sont actuellement en cours de mise en œuvre, et trois (3) accords sont en cours de signature, avec un démarrage des opérations prévu en 2026.

The MedFund promeut la cogestion sur les sites éligibles en associant les autorités nationales et les organisations de la société civile.

01 Cogestion et gouvernance partagée de la mer

Tout au long de l'année 2025, The MedFund a poursuivi son soutien aux processus d'engagement des parties prenantes, renforçant les dispositifs de cogestion entre autorités, communautés locales, pêcheurs, société civile et acteurs scientifiques, à travers des comités de gestion locaux assurant une bonne gouvernance.

Les réunions de gouvernance ont offert une plateforme structurée de dialogue et de prise de décision conjointe concernant l'utilisation des ressources, les priorités de surveillance et les mesures de conservation.

Ces instances ont amélioré la transparence et la confiance entre les parties prenantes et favorisé un sentiment partagé de responsabilité vis-à-vis des ressources marines. En encourageant une gouvernance inclusive, The MedFund contribue non seulement à de meilleurs résultats écologiques, mais aussi à une plus grande légitimité sociale des AMP, garantissant que les mesures de conservation soient comprises, soutenues et respectées par les populations dépendantes de la mer.



Visionnez le témoignage de l'AMP Zembra en Tunisie



Gökova, Türkiye



Al Hoceima, Maroc

02 Économie bleue : tourisme durable et activités de pêche

En 2025, le soutien du MedFund a contribué au développement d'activités d'économie bleue durable alignées sur les objectifs de conservation. Dans plusieurs AMP, un tourisme réglementé est devenu une source de revenus locaux tout en renforçant la sensibilisation à la conservation marine.

Parallèlement, The MedFund a soutenu le dialogue avec les pêcheurs artisanaux afin de promouvoir des pratiques de pêche durables compatibles avec les réglementations des AMP. Ces efforts contribuent à l'économie locale tout en préservant les stocks halieutiques et en protégeant les habitats critiques. L'intégration de la conservation et des moyens de subsistance illustre la mise en œuvre concrète des principes de l'économie bleue dans les AMP.



Visionnez le témoignage de l'AMP Dalyan en Türkiye

03 Identification et atténuation des risques environnementaux et sociaux

Les Sauvegardes Environnementales et Sociales (SES) constituent un ensemble d'outils et de procédures visant à identifier, évaluer et atténuer les risques environnementaux et sociaux potentiels associés aux financements du MedFund. En anticipant les risques et en orientant les mesures d'atténuation, les SES garantissent que les activités de conservation sont mises en œuvre de manière sûre, inclusive et durable.

Assurer la sécurité dans un contexte d'instabilité (Liban)

Dans la Réserve naturelle des îles Palm (Liban), la mise en œuvre d'activités de conservation telles que la surveillance et le contrôle s'inscrit dans un contexte marqué par un conflit en cours. Bien qu'essentiels, ces activités peuvent exposer le personnel à des risques importants en matière de sécurité. Grâce aux SES relatives à la santé, à la sécurité et à la sûreté des communautés, ces risques liés aux activités de terrain ont été identifiés et traités. Un plan de gestion des risques dédié a été élaboré, intégrant des protocoles de sécurité, une coordination avec les autorités compétentes et une adaptation des opérations de terrain.



Visionnez le témoignage de l'AMP de Palm Islands au Liban

Gérer la pression touristique générée par les activités du projet (Tunisie)

Dans des AMP telles que Kuriat et Ras Rmal, les activités de terrain favorisant l'accès aux sites, l'écotourisme et les usages récréatifs peuvent accroître la pression des visiteurs sur des écosystèmes marins fragiles.

Les SES relatives à la conservation de la biodiversité ainsi qu'à la santé et la sécurité des communautés ont permis d'identifier ces risques. Les mesures d'atténuation incluent l'élaboration de plans de gestion du tourisme, l'évaluation des capacités de charge et l'utilisation d'équipements de sécurité adaptés pour des activités telles que la plongée.



Kerkennah, Tunisie



Kneiss, Tunisie

04 Inclusion : soutien au rôle des femmes dans les AMP

The MedFund reconnaît que la conservation inclusive renforce à la fois la gouvernance et la résilience des communautés. En 2025, une attention particulière a été portée au soutien du rôle des femmes dans et autour des AMP, notamment via l'engagement de coopératives de femmes pêcheuses à Gökova et Dalyan en Türkiye. Ces coopératives jouent un rôle clé dans les chaînes de valeur halieutiques locales, la gestion environnementale et le partage des connaissances. En soutenant leur participation aux réunions de gouvernance, aux activités de sensibilisation et aux initiatives de subsistance durable, The MedFund contribue à une meilleure inclusion de genre dans la conservation marine. L'autonomisation des femmes dans les communautés côtières renforce l'équité sociale tout en consolidant les pratiques durables et l'appropriation locale des objectifs de conservation.



Visionnez le témoignage de l'AMP Kerkennah en Tunisie

05 Science : suivi des espèces et des habitats

Le suivi scientifique est resté un pilier de la gestion soutenue par The MedFund en 2025. Les AMP ont poursuivi le suivi régulier des espèces et habitats clés, notamment des espèces de poissons emblématiques, des herbiers marins et des écosystèmes côtiers sensibles. Ces données permettent aux gestionnaires d'évaluer les tendances écologiques, d'adapter les mesures de gestion et de démontrer l'efficacité des actions de conservation.

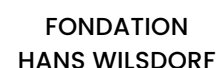
Des améliorations ont été observées dans les indicateurs d'évaluation de la gestion, reflétant une meilleure conformité, un renforcement de la surveillance et des signes de restauration des habitats prioritaires. En reliant le soutien financier à un suivi écologique mesurable, The MedFund garantit la documentation des résultats de conservation, facilite une gestion adaptative et démontre clairement les progrès vers les objectifs de biodiversité à long terme.

The MedFund est soutenu par une alliance de bailleurs publics et privés

AGENCES DE DÉVELOPPEMENT ET BAILLEURS INSTITUTIONNELS



FONDATIONS



AQUARIUMS PARTENAIRES

(qui reversent une partie du prix du ticket d'entrée des visiteurs au MedFund)



Événements 2025

En 2025, The MedFund a contribué et participé à plusieurs événements internationaux permettant d'accroître sa visibilité et tisser des liens avec de nouveaux partenaires techniques et financiers :

› Mars 2025, Monaco

Monaco Blue Initiative

› Mai 2025, Athènes, Grèce

24th Large Marine Ecosystems Consultation Meeting (LME24)

› Juin 2025, Montpellier, France

Mediterranean Regional workshop on Target 3

› Juin 2025, Monaco

Blue Economy and Finance Forum

› Juin 2025, Nice, France

Third United Nations Ocean Conference

› Septembre 2025, Tunis, Tunisie

IUCN Shark conservation conference

› Octobre 2025, Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis

IUCN Congress

› Décembre 2025, Le Caire, Egypte

Barcelona Convention COP 24



Finances durables

Garantir la protection de la Méditerranée exige une grande solidité financière. Pour pérenniser nos actions de conservation, notre modèle économique se déploie à travers quatre mécanismes de financement complémentaires.



Gökova, Turquie



Telascica, Croatie



La Galite, Tunisie

Fonds de dotation

Le capital du fonds de dotation est investi à perpétuité sur les marchés financiers internationaux, et seul le produit des intérêts de ce placement peut être utilisé pour financer les activités de conservation de la biodiversité.

La valeur des actifs nets au 31 décembre 2025 s'établit à presque 5,3 M€ sur la base d'une capitalisation initiale de 4,5 M€ du portefeuille en avril 2022.

La performance est de + 4,12 % nette de frais par rapport au 31/12/2024.

Fonds de d'amortissement

La totalité du capital et des revenus du fonds d'amortissement sont décaissés sur une période assez longue (prédéfinie) jusqu'à ce qu'ils soient entièrement dépensés, pour des actions de conservation.

La valeur des actifs nets au 31 décembre s'élève à 4,4 M€.

Fonds renouvelable

Le fonds renouvelable est issu de donations. Il fait l'objet d'une affectation spéciale à The MedFund et est renfloué régulièrement pour être utilisé à des fins spécifiques de conservation.

Les fonds renouvelables se composent de donations reçues de la part du gouvernement espagnol et le réseau d'aquarium, dont l'Institut Océanographique et le Seaquarium, qui nous reverse un % sur chaque ticket d'entrée vendu. Cela représente un montant de 85 K€ en 2025.

Fonds projet

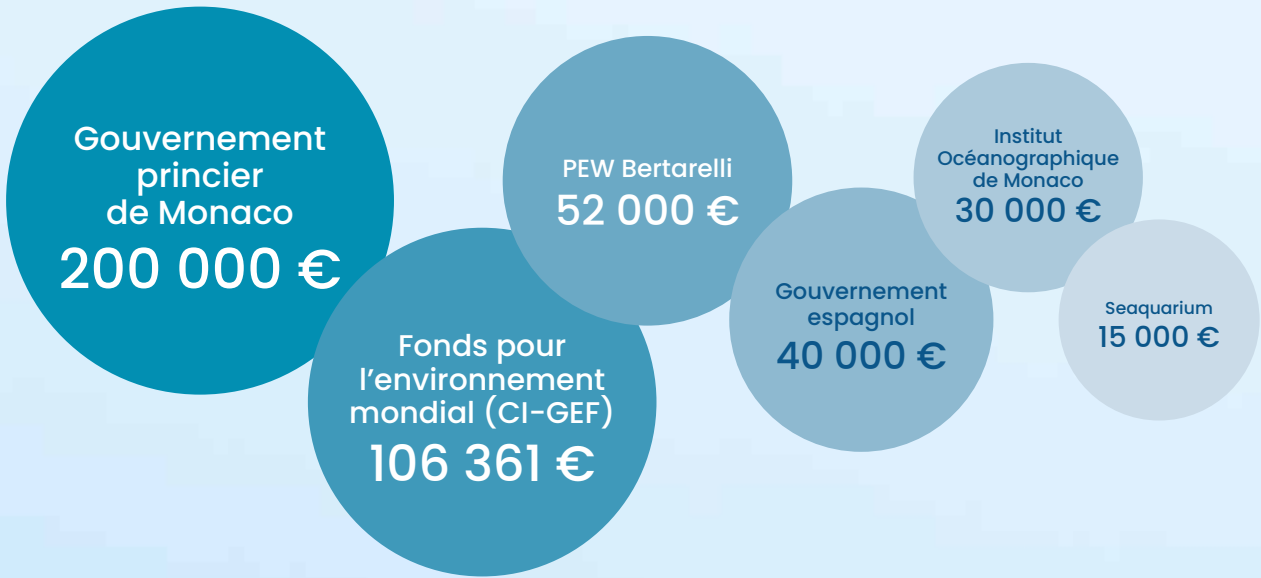
Le fonds projet correspond à une allocation budgétaire spécifiquement dédiée à un projet.

Actuellement, nous disposons de plusieurs projets pour le financement des AMP et le guichet de protection forte. En 2025, environ 358 k€ ont été reçus des projets GEF7, Pew Bertarelli Ocean Legacy et du gouvernement Princier de Monaco.

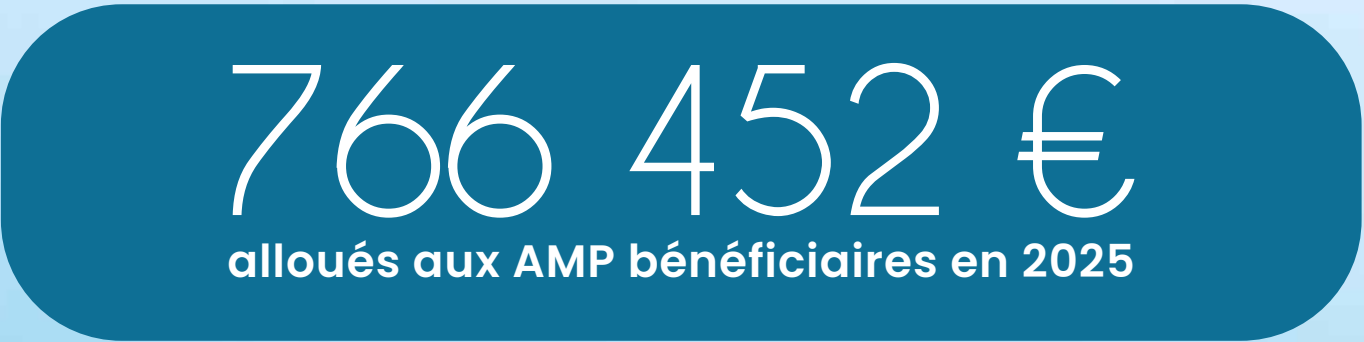
Éléments financiers

- Des sources de financement diversifiées issues de solides partenariats
- Près de deux tiers des dépenses dédiés aux actions de terrain au bénéfice des AMP
- Des fonds propres qui s'élèvent à 9,6 M€

Fonds reçus



Répartition par postes de dépenses



Coordination & gestion	333 648 €
Communication	20 815 €
Fundraising	16 596 €

Montants versés cumulés par pays bénéficiaires
(depuis 2020 jusqu'au 31 décembre 2025)

3 129 121 €

Tunisie 1 347 245 €

Îles Kneiss	319 326 €
Îles Kuriat	335 894 €
Îlots Nord de Kerkennah	110 166 €
La Galite	356 995 €
Zembra & Zembretta	224 865 €

Turquie 468 508 €

Datca Bozburun	158 204 €
Fethiye Gocek	30 000 €
Gokova	280 304 €

Albanie 383 132 €

Karaburun Sazan	329 615 €
Porto Palermo	53 517 €

Maroc 288 592 €

Al Hoceïma	134 047 €
Jbel Moussa	154 545 €

Montenegro 234 962 €

Katic	116 665 €
Platamuni	60 208 €
Stari Ulcinj	58 089 €

Croatie 160 726 €

Telascica	160 726 €
-----------	-----------

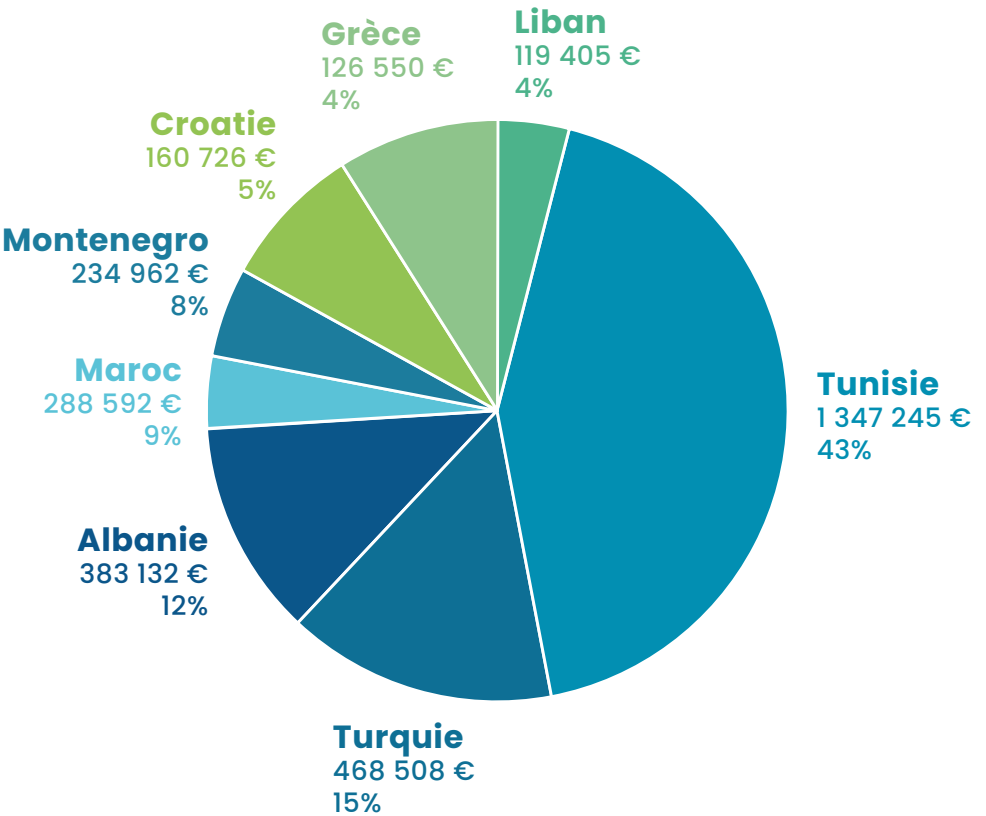
Grèce 126 550 €

Sporades Alonissos	126 550 €
--------------------	-----------

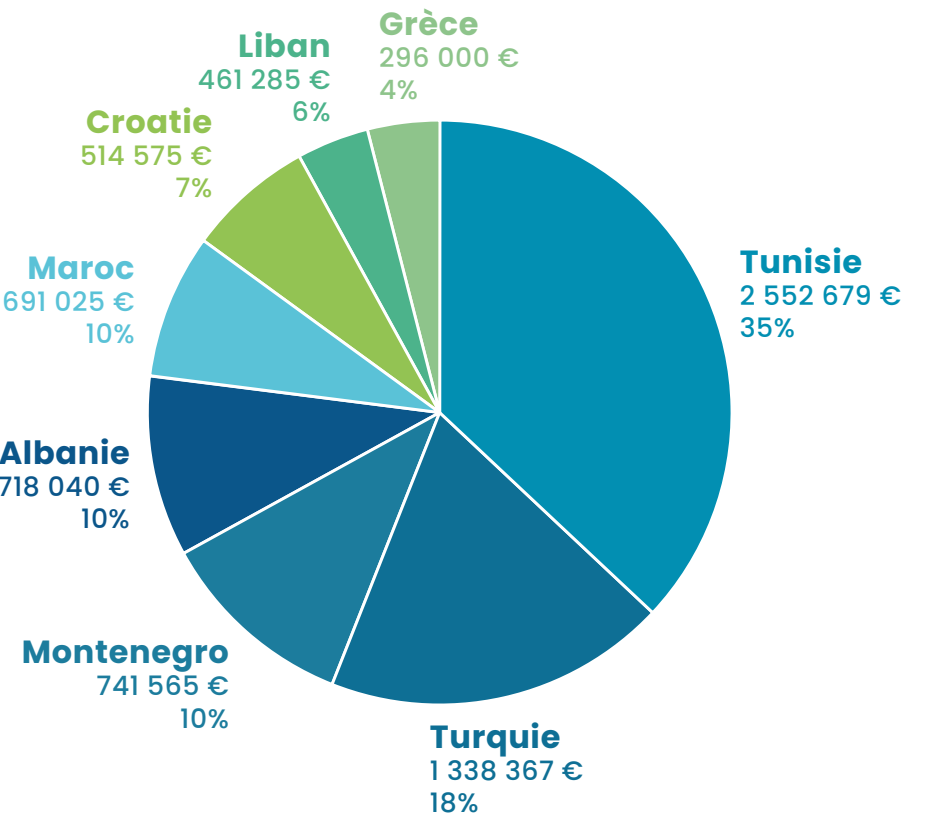
Liban 119 405 €

Palm Island	119 405 €
-------------	-----------

Répartition des montants en euros et % des montants versés cumulés par pays bénéficiaires (depuis 2020 jusqu'au 31 décembre 2025)



Répartition des montant en euros et % des engagements cumulés par pays (depuis 2020 à ce jour)



Nos instances de gouvernance et de contrôle

Pour garantir l'efficacité de ses opérations et une transparence envers ses partenaires, la stratégie de The MedFund est pilotée par des instances collégiales et multidisciplinaires.

En 2025, nos comités d'experts et notre conseil d'administration se sont réunis régulièrement pour assurer un suivi rigoureux de nos placements financiers et garantir une allocation stratégique des subventions sur le terrain.

1 Assemblée générale ordinaire

Au cours de l'Assemblée générale du 6 mai 2025, la stratégie institutionnelle 2025/2030 a été présentée, discutée et adoptée à l'unanimité.

3 Réunions du Conseil d'administration

- une réunion électorale au cours de laquelle ont été élus pour 3 ans au bureau exécutif : une présidente Mme Berro-Amadei représentant le Gouvernement Princier de Monaco, une vice-présidente Mme Pompili représentant le Gouvernement français, un trésorier Mr Bernard représentant le Conservatoire du littoral et un secrétaire général Mr Habib représentant le Gouvernement tunisien.
- 2 réunions tenues sous la présidence monégasque.

Réunions du Comité d'investissement

Le comité d'investissement est chargé de conseiller le Conseil d'Administration sur toutes les questions financières relatives à la définition et au suivi de la politique d'investissement du Fonds.

Réunions du Comité d'octroi des subventions

Le Comité d'octroi des subventions est chargé de l'évaluation des conditions d'éligibilité et de l'évaluation des requêtes de financement pour l'accès aux ressources du MedFund. Il propose la liste des subventions à accorder et le montant de celles-ci, en conformité avec les documents stratégiques et opérationnels validés par les instances décisionnelles du Fonds.



Remerciements

Aux membres du conseil d'administration pour leur implication et leur engagement

- Mme Isabelle Berro-Amadeï,
*Présidente, Conseillère de Gouvernement –
Ministre des Relations extérieures et de la Coopération
de la Principauté de Monaco*
Suppléante : Mme Isabelle Rosabrunetto
- Mme Barbara Pompili,
*Ambassadrice française pour l'environnement,
Vice-Présidente*
Suppléante : Mme Emmanuelle Swynghedauw
- M. Habib Abid,
*Ministre de l'Environnement de la Tunisie,
Secrétaire général*
Suppléants : M. Hedi Chebili et Mme Awatef Larbison
- Monsieur Fabrice Bernard,
*Délégué Europe et International Conservatoire
du littoral, Trésorier*
Suppléante : Mme Céline Damery
- Monsieur Renaud Dupuy De La Grandrive,
Président de l'association MedPAN
- Monsieur Elyes Hamza,
*Directeur du Specially Protected Areas /
Regional Activity Centre*
Suppléante : Mme Asma Kheriji
- Monsieur Maher Majhoub,
*Directeur du Centre de Coopération
pour la Méditerranée – UICN*
Suppléante : Mme Mercedes Munoz
- Monsieur Olivier Wenden,
Vice-président de la Fondation Prince Albert II de Monaco
Suppléant : Raphaël Ghiandai
- Monsieur Marco Lambertini,
*Membre du conseil d'administration de la Fondation
Prince Albert II de Monaco*
- Monsieur Fernando Magdaleno Mas,
*Directeur adjoint de la biodiversité terrestre et marine,
ministère pour la transition écologique et le défi
démographique, Espagne*

À nos partenaires techniques et financiers pour leur soutien et leur confiance

le Fonds pour l'environnement mondial (GEF),
l'Agence française de développement (AFD),
le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM),

le Gouvernement princier de Monaco,
le Gouvernement d'Espagne,
la Fondation Prince Albert II de Monaco,
la Fondation MAVA,
la Fondation PEW BERTARELLI Ocean Legacy,
la Fondation Hans Wilsdorf,
l'Institut océanographique de Monaco,
Seaquarium Institut Marin.

Aux membres du comité d'investissement pour leur expertise et leur rigueur

- Madame Anne-Catherine Husson-Traore,
*Experte en finance durable,
Ex-directrice Générale de Novethic, Experte*
- Monsieur Robert Laure,
*Expert financier, Président de l'Association Monégasque
des Activités Financières (AMAF)*
- Madame Sophie Biro-Rouillon,
*Experte en finance durable et économie bleue,
Directrice Générale Adelwise,
Paris-France*

Qui siègent aux côtés de 3 représentants du Conseil d'administration : Madame Isabelle Rosabrunetto (Gouvernement Princier), Monsieur Fabrice Bernard (Conservatoire du Littoral) et Monsieur Raphaël Ghiandai (FPA2)

Aux membres du comité d'octroi des subventions pour la qualité de leurs recommandations

- Monsieur Habib Ben Moussa,
*Ancien directeur de l'Agence de protection
et d'Aménagement du Littoral en Tunisie,
co-auteur de la loi de création des AMP de Tunisie,
Expert*
- Madame Melina Marcou,
*Division de l'Environnement Marin au sein du
Département des Pêches et de la Recherche Marine –
ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles
et de l'Environnement de Chypre ; également Point Focal
des Aires Spécialement Protégées de la Convention de
Barcelone, Experte*
- Docteur Antonio Di Franco,
*Chercheur principal au département d'écologie marine
intégrative, Stazione Zoologica Anton Dohrn, Italie, Expert*

Qui siègent aux côtés de 2 représentants du Conseil d'administration : Monsieur Elyes Hamza (SPA/RAC) et Monsieur Renaud Dupuy De La Grandrive (MedPAN)



Jebel Moussa, Maroc



**THE
MED
FUND**



contact@themedfund.org
themedfund.org